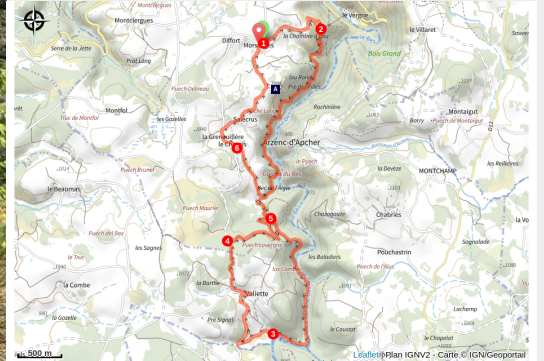


Gorges du Bès intégrale- Trail n°2

PNR_AUBRAC



Les Gorges du Bès (@Mathilde SAGNES)



Un pur joyau pour les traileurs! Boucle idéale pour découvrir les Gorges du Bès.

Courir dans les Gorges du Bès; c'est en prendre plein les yeux et se régaler sur de jolis petits sentiers!

Un itinéraire unique en son genre sur le plateau de l'Aubrac!

Infos pratiques

Pratique : Trail

Durée : 1 h 30

Longueur : 13.0 km

Dénivelé positif : 432 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

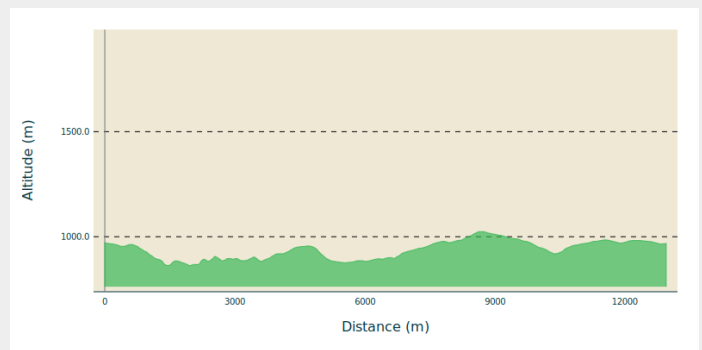
Itinéraire

Départ : Morsanges

Arrivée : Morsanges

Communes : 1. Maurines
2. Anterrieux

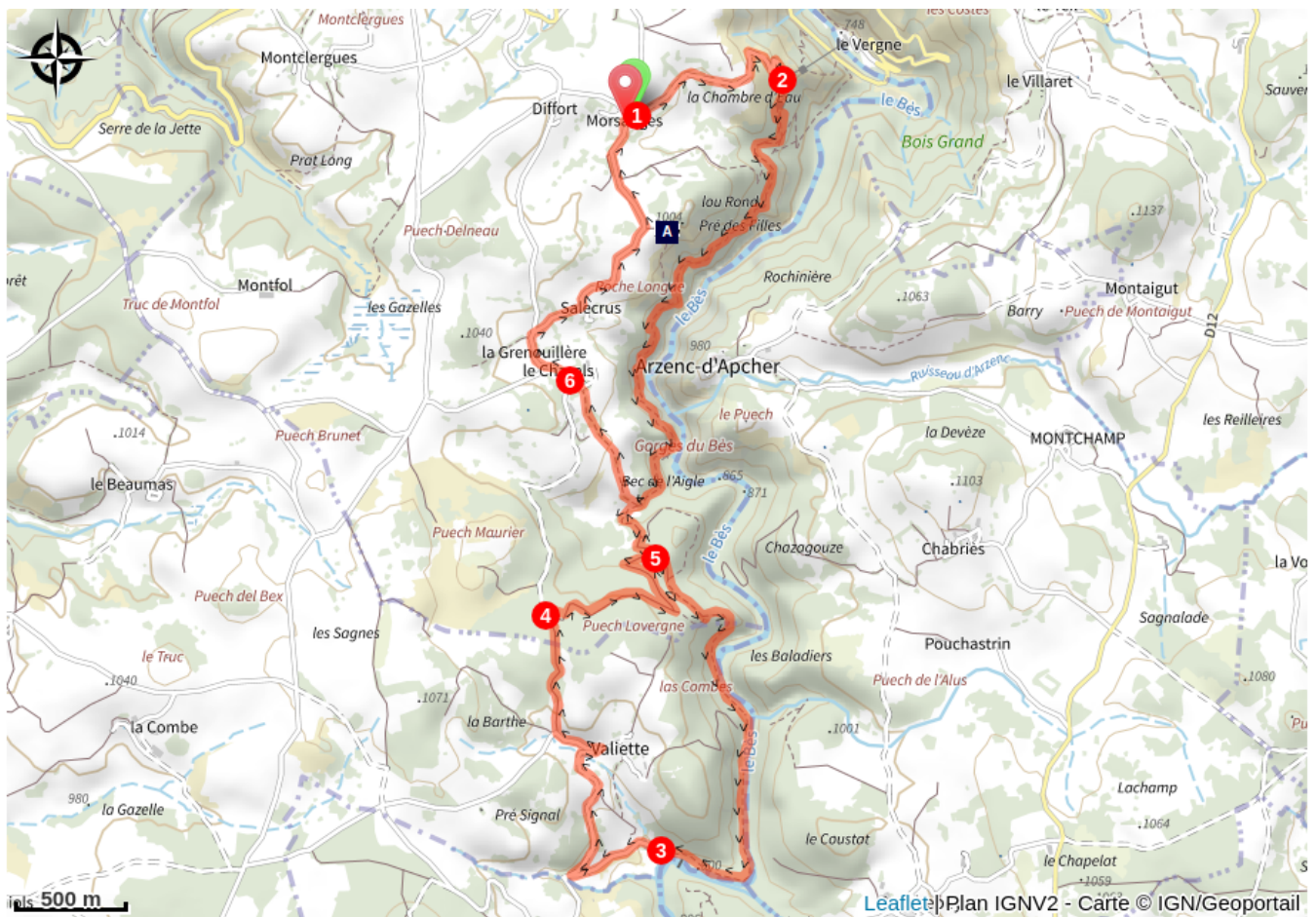
Profil altimétrique




Altitude min 862 m Altitude max 1024 m

1. La boucle commence en descente, sur un agréable chemin.
2. A l'intersection, prendre à droite pour continuer sur le sentier des espagnols. Commence alors la partie phare de la boucle : six kilomètres de sentiers joueurs au milieu des splendides Gorges du Bès. Le dénivelé est faible mais le chemin assez technique, surtout en première partie d'itinéraire. Restez vigilant à vos appuis, sans oublier de profiter du paysage!
3. On s'éloigne de la rivière pour rejoindre le GR de Pays de Saint Flour. Il y a un court tronçon sur goudron, puis une montée régulière sur une large piste jusqu'à Valiette. De nouveau quelques mètres sur la route puis l'ascension continue sur le GR jusqu'au Puech Lavergne.
4. 1019 mètres d'altitude, voilà le point culminant de la boucle. On quitte le GR pour retrouver le Bès.
5. 200 mètres similaires à l'aller, puis bifurcation direction Le Chazals.
6. Au petit hameau, on rejoint une route très peu passagère qui ramène à Morsanges. 1.5 kilomètres à plat pour finir tranquillement.

Sur votre route...



 Aire d'éco-bivouac de Morsanges - Maurines (A)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Suivre le balisage.

Respecter la nature :

- ne rien jeter sur le chemin,
- ne rien emporter de ce qui appartient à la nature,
- ne jamais s'écarter des chemins balisés,
- si besoin, effectuer ses besoins naturels loin des cours d'eau,
- montrer l'exemple en récupérant les déchets abandonnés par d'autres,
- respecter les mesures environnementales spécifiques aux zones naturelles traversées.

Respecter autrui :

- respecter les agriculteurs en refermant systématiquement barrières,
- respecter les autres usagers des sentiers -en période de chasse, soyez vigilant, mais pas stressé,
- si vous croisez des personnes en difficulté, entraide et solidarité sont les mots clefs,
- prévenir la collectivité si un problème est rencontré sur le sentier.

Se respecter :

- bien évaluer son niveau sportif et la difficulté de l'itinéraire avant de partir,
- se munir des réserves en eau et nourritures adéquates,
- être vigilant lors des passages sur routes,
- regarder les prévisions météorologiques, et se vêtir en conséquence,
- il est recommandé d'emporter son téléphone portable.

Lieux de renseignement

Les Pays de Saint-Flour - Bureau de Chaudes-Aigues

3 Place du Gravier, 15110 Chaudes-Aigues

chaudesaigues.info@pays-saint-flour.fr

Tel : 04 71 23 52 75

<https://www.pays-saint-flour.fr/>



Source

Sur votre route...



🦋 Aire d'éco-bivouac de Morsanges - Maurines (A)

Installée en juin 2025, cette aire d'éco-bivouac permet d'offrir un cadre pour passer une nuit à la belle étoile ou bien sous le toit la petite cabane. Sur site vous une cabane pouvant accueillir jusqu'à 3 personnes, deux emplacements tente, des toilettes sèches, des tables de pique-nique et un magnifique belvédère sur les Gorges du Bès.

L'association des Parcs du Massif Central (IPAMAC) en lien avec le parc naturel régional de l'Aubrac et Saint-Flour Communauté, ont rendu possible ces aménagements prévus pour accueillir des personne en bivouac à la nuitée et pouvoir vivre une expérience originale sur un espace prévu à cet effet.

Crédit : @PNR Aubrac